

SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES MEMBRES D'ÉCHOGRAPHIE CANADA

Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre de technologue spécialisé en échographie ou si une plainte est déposée contre vous auprès de votre organisme de réglementation ou votre ordre professionnel. Votre assurance responsabilité professionnelle couvre également le coût de l'indemnisation du patient ou des dommages.

En cas de réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées. Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte de l'ordre ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour signaler une réclamation, communiquez avec Berkley Canada par courriel à claims@berkleycanada.com.

Comment faire une demande

Veuillez communiquer avec Échographie Canada pour souscrire une assurance responsabilité professionnelle individuelle. Les membres peuvent souscrire une assurance à tout moment; toutefois, le 1er mai est la date anniversaire annuelle de la police.

Échographie Canada

201 – 1150 promenade Morrison Ottawa, ON K2H 8S9

Sans frais: 1-888-273-6746

Courriel: info@sonographycanada.ca

Site web: www.sonographycanada.ca

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

Points forts de l'assurance:

| | |
|--|--|
| Limite de responsabilité | 5 000 000 \$ par réclamation 5 000 000 \$ agrégé |
| L'avenant relatif aux frais disciplinaires | 200 000 \$ |
| Remboursement des frais de défense pour des actes criminels présumés | 150 000 \$ |
| Frais de défense pour abus (par voie d'avenant) | 1 000 000 \$ |
| Extension de la thérapie et du conseil | 25 000 \$ |
| Perte de revenus | Jusqu'à 1 000 \$ par jour |
| Dommages-intérêts punitifs | 100 000 \$ au Canada seulement et lorsque la loi l'exige |
| Territoire de couverture | Dans le monde entier avec poursuites au Canada |
| Extension de garantie à l'étranger | 90 jours |
| Période de déclaration prolongée | 10 ans |
| Services juridiques pro bono | Inclus |

Options de couverture supplémentaires

Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et votre entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. L'assurance responsabilité professionnelle des entreprises protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances. Cette protection est recommandée si des professionnels travaillent pour ou pour le compte de votre entreprise et qui facturent leurs services sous votre nom commercial.

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale protège les membres contre les pertes financières en cas de poursuites judiciaires en raison de dommages corporels ou matériels causés par vos services ou vos activités et non liés à la prestation de vos services professionnels. Par exemple, un patient pourrait glisser sur un sol mouillé et se blesser.

Cette assurance est recommandée aux membres qui possèdent ou exploitent une entreprise. Elle est également recommandée aux membres qui exercent leurs activités de façon indépendante et qui sous-traitent leurs services ou facturent leurs services sous leur nom commercial.

| Points forts de l'assurance: | |
|---|---|
| Limite de responsabilité | 5 000 000 \$ par réclamation 5 000 000 \$ agrégé |
| Responsabilité civile des locataires | 500 000 \$ |
| Frais médicaux | 25 000 \$ par personne |
| Assurance automobile des non-proprétaires | 5 000 000 \$ |
| Dommages aux véhicules loués | 40 000 \$ |

Assurance forfait de bureau

L'assurance forfait de bureau est conçue pour les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs indépendants qui ont du contenu ou des biens de valeur à assurer. L'assurance multirisque comprend l'assurance responsabilité civile générale et couvre le contenu, les pertes d'exploitation et la criminalité afin de garantir une protection complète à votre entreprise.

Le contenu couvre les articles habituels d'une clinique, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que l'équipement, le stock et les améliorations. **L'assurance des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie). **La garantie contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité de souscrire une couverture pour la cybersécurité et la responsabilité civile en matière de protection de la vie privée afin de mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de renseignements personnels identifiables de patients, d'employés et d'autres personnes, et d'atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Assurance responsabilité des pratiques d'emploi

Avez-vous des employés occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre entreprise retient-elle les services d'entrepreneurs indépendants, de bénévoles ou d'étudiants? Cette assurance vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris le licenciement abusif, la discrimination, le harcèlement sur le lieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

Le forfait de services juridiques

Ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles. Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

Assurance solutions juridiques personnelles

Cette police couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale.

Assurance solutions juridiques d'entreprise

Cette police couvre les frais juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : protection supplémentaire des employés, défense juridique en matière automobile, défense en cas de litiges contractuels et recouvrement de dettes, procédures d'appel liées aux licences obligatoires, poursuites fiscales, poursuite en cas de dommages matériels et corporels.

Veillez communiquer avec BMS au 1-844-583-7748 ou à sonography.insurance@bmsgroup.com pour plus d'informations ou pour souscrire à l'une des options de couverture supplémentaire.